



## La Banque du Canada laisse inchangé le taux cible du financement à un jour à 1 ¼ %

**OTTAWA** – La Banque du Canada a annoncé aujourd’hui qu’elle maintient le taux cible du financement à un jour à 1 ¼ %. Le taux officiel d’escompte demeure à 1 ½ %, et le taux de rémunération des dépôts, à 1 %.

L’inflation au Canada avoisine 2 %, les facteurs temporaires qui ont pesé sur l’inflation s’étant dissipés en grande partie, comme prévu. Les mesures de l’inflation fondamentale ont continué de s’inscrire en légère hausse et se situent maintenant toutes près de 2 %, ce qui cadre avec une économie affichant une faible marge de capacités excédentaires. Sous l’effet transitoire de l’augmentation des prix de l’essence et des hausses récentes du salaire minimum, l’inflation sera probablement un peu plus élevée en 2018 que la Banque ne l’anticipait dans le *Rapport sur la politique monétaire* (RPM) de janvier. Elle devrait ensuite retourner à la cible de 2 % pendant le reste de la période de projection.

Le profil d’évolution de l’économie mondiale est un peu plus vigoureux que prévu en janvier, les chiffres de la croissance et de la production potentielle ayant été relevés dans un certain nombre de grandes économies avancées. Aux États-Unis, les perspectives de l’économie ont encore été stimulées par les nouveaux plans de dépenses publiques. Toutefois, l’escalade des conflits géopolitiques et commerciaux risque de nuire à l’expansion mondiale.

Au Canada, la croissance du PIB au premier trimestre a été plus faible que la Banque ne l’avait escompté, mais elle devrait rebondir au deuxième trimestre, pour s’établir en moyenne à 2 % au premier semestre de 2018. On s’attend à ce que l’économie tourne légèrement au-dessus de son potentiel au cours des trois prochaines années, l’expansion du PIB réel s’établissant à environ 2 % en 2018 et en 2019, et à 1,8 % en 2020. Ce profil plus favorable du PIB tient compte des nouvelles mesures budgétaires provinciales et fédérales annoncées depuis janvier. Il reflète également les révisions à la hausse des estimations de la croissance de la production potentielle, qui donnent à penser que des progrès ont été accomplis pour accroître la capacité de production de l’économie canadienne.

Le ralentissement de la croissance économique au premier trimestre tient surtout à la faiblesse enregistrée dans deux secteurs. Les marchés du logement ont réagi aux nouvelles lignes directrices portant sur les prêts hypothécaires et à d’autres mesures de politique en devançant des transactions à la fin de 2017. Les exportations ont également fléchi, en partie en raison de la congestion des infrastructures de transport. La faiblesse affichée dans les secteurs du logement et des exportations devrait se dissiper en partie au cours de 2018.

La Banque s’attend à un raffermissement des exportations canadiennes à mesure que la demande étrangère s’accroîtra, mais pas suffisant pour regagner le terrain perdu ces derniers trimestres. La croissance des exportations est de plus en plus limitée par les contraintes de capacité dans certains secteurs. De nouveaux gains au titre des investissements des entreprises devraient permettre d’augmenter la capacité de production dans ces secteurs et dans l’économie de façon plus générale. Toutefois, tant les exportations que les investissements sont entravés par les défis qui subsistent au chapitre de la compétitivité et l’incertitude entourant les politiques commerciales.

La progression de la consommation demeure robuste, étant alimentée par la croissance solide du revenu du travail. Les salaires ont continué à se redresser comme prévu, même abstraction faite des hausses récentes du salaire minimum en Ontario et en Alberta. La Banque continuera à évaluer les données sur le marché du travail afin de déceler des signes d'une marge résiduelle de ressources inutilisées.

Des progrès ont été réalisés relativement aux enjeux clés que le Conseil de direction suit de près, en particulier la dynamique de l'inflation et de la croissance des salaires. Ces progrès renforcent le point de vue du Conseil selon lequel des taux d'intérêt plus élevés seront justifiés avec le temps; cela dit, une certaine détente monétaire sera encore nécessaire afin que l'inflation demeure à la cible. La Banque continuera également à surveiller la sensibilité de l'économie aux mouvements des taux d'intérêt et l'évolution des capacités économiques. Dans ce contexte, le Conseil de direction continuera à faire preuve de circonspection au moment d'envisager de futurs ajustements à la politique monétaire et sera guidé par les nouvelles données.

#### **Note d'information**

La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour est le 30 mai 2018. La nouvelle projection pour l'économie et l'inflation ainsi qu'une analyse des risques connexes seront publiées dans le RPM que la Banque fera paraître le 11 juillet 2018.